

## Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 30 janvier 2024 à 19 H.30.

**Etaient présents** : Pascal PRIGENT, Frédéric PERROT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Aurélien LE BOT, Gwënola COLLIOU, Fabien BRIVOAL, Luc LEBRUN, Isabelle MAUGAIS (arrivée 19 H.35), Sandrine CARIOU, Erwan PADELLEC, Carine ROUZE, Jean-Yves PIRIOU, Henri MORVAN, Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT, Julie CANADO et Maryline LE GRAET.

**Absents excusés** :

Anne-Marie HÉNAFF qui a donné procuration à Frédéric PERROT  
Laura JAMBOU qui a donné procuration à Pascal PRIGENT  
Sophie PATTÉE qui a donné procuration Aurélien LE BOT  
Donaïg JOUBIN qui a donné procuration à Christophe CLERMONT  
Alain POQUET qui a donné procuration à Carine ROUZE,  
Magalie PORTAS qui a donné procuration à Isabelle MAUGAIS  
Philippe LE FLOCH qui a donné procuration à Erwan PADELLEC  
Grégory GUERIN qui a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN

**Secrétaire de séance** : Carine ROUZE a été élue Secrétaire de séance.

### **ADOPTION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 07 décembre 2023**

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023. Il est adopté par 24 voix, à l'unanimité des présents et représentés.

### **2024-01      AFFAIRES FINANCIERES – Attribution de subvention à l'association « La Tribu »**

Une nouvelle association a été créée sur la Commune : il s'agit de « La Tribu » dont l'objet est de fournir du matériel scolaire et sportif à des enfants démunis du sud marocain en participant à une ou plusieurs éditions du rallye-raid humanitaire 4L TROPHY à bord d'une Renault 4L.

Afin de boucler leur budget prévisionnel ils ont déposé une demande de subvention auprès de la Mairie.

Bien que les attributions de subvention soient traditionnellement examinées lors du vote du budget, les dates du rallye étant du 14 au 27 février 2024, il serait souhaitable d'étudier cette demande dès à présent.

Le budget prévisionnel présenté fait état de dépenses à hauteur de 6 900 € pour un montant de recettes actuel de 5 400 €.

Sur avis favorable de la Commission Finances et Personnel du 18 janvier 2024 il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une somme de 250 € à prélever à l'article 65748 du Budget Général 2024 de la Commune.

Frédéric PERROT, Adjoint à la vie associative et sportive, explique que l'un des deux jeunes à l'origine du projet est Pont-de-Buisien et qu'ils sont venus en Mairie présenter leur association et le déroulé de leur périple et sa finalité.

Après en avoir délibéré, par 25 voix POUR et 1 ABSTENTION (Cécile CORMERY-RUCKLIN) le Conseil décide d'octroyer une subvention de 250 € à l'association La Tribu

## **2024-02      AFFAIRES FINANCIERES – Attribution du marché de modernisation de la voirie communale 2024 / 2027**

Une consultation a été menée pour un marché de modernisation de la voirie communale sur une durée de 1 an renouvelable trois fois (2024 – 2027).

Elle a été passée selon la Procédure Adaptée avec un montant maximum de 350 000 € HT annuels.

A l'issue de la procédure trois entreprises ont déposé une offre : EUROVIA, DAVID TP et COLAS.

Après analyse effectuée par le service Ingénierie de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime les propositions de DAVID TP et de COLAS ont été jugées « inacceptables » selon le Code de la Commande Publique car supérieures au maximum de 350 000 € HT demandé (402 996.80 € HT pour DAVID TP et 406 497.05 € HT pour COLAS).

L'offre de EUROVIA s'élève à 302 957 € HT pour une estimation de la CCPCAM à 306 747 € HT.

Au regard de la pondération mise en place de 60 % pour le critère Prix et 40 % pour la Valeur technique, l'entreprise EUROVIA a obtenu les notes de 6/6 pour le prix et de 4/4 pour la Valeur technique.

Bien qu'étant la seule réponse, l'offre de EUROVIA est jugée cohérente avec les prix actuels du marché. De plus le mémoire technique produit est complet et détaillé et l'entreprise est engagée dans une démarche qualité, sécurité, sociale et environnementale avérée.

Au regard de ces éléments, sur avis favorable de la Commission Finances et Personnel du 18 janvier 2024, à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de modernisation de la voirie communale à l'entreprise EUROVIA Bretagne, Agence de QUIMPER et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette attribution.

## **2024-03      AFFAIRES FINANCIERES – Convention financière avec le SDEF pour remplacement de câbles d'éclairage public rue de Ti Beuz**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de remplacement d'un câble d'éclairage public rue de Ti Beuz.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la Commune de PONT-DE-BUIS LES QUIMERCH afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Remplacement du câble entre les ouvrages 137 et 138..... 6 000.00 € HT

Soit un total de ..... 6 000.00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : .....0.00 €

⇒ Financement de la commune :

- Remplacement du câble entre les ouvrages 137 et 138 ..... 6 000.00 €

Soit un total de ..... 6 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- ♦ D'accepter le projet de réalisation des travaux de remplacement du câble entre les ouvrages 137 et 138.
- ♦ D'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 6 000,00 €,
- ♦ D'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

#### **2024-04      AFFAIRES FINANCIERES – Convention financière avec le SDEF pour rénovation de point lumineux rue de Quimper**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation du point lumineux 494 rue de Quimper.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la Commune de PONT-DE-BUIS LES QUIMERCH afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Rénovation point lumineux n°494 rue de Quimper ..... 1 000.00 € HT

Soit un total de ..... 1 000.00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : .....400.00 €

⇒ Financement de la commune :

- Rénovation point lumineux.....600.00 €

Soit un total de .....600.00 €

♦ Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- ♦ D'accepter le projet de réalisation des travaux rénovation du point lumineux 494 rue de Quimper,
- ♦ D'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 600.00 €,
- ♦ D'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

#### **2024-05      AFFAIRES FINANCIERES – Convention financière avec le SDEF pour rénovation mât + lanterne à Logonna Quimerch (ouv 769)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation d'un mât et d'une lanterne à Logonna Quimerch (ouv 769).

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la Commune de PONT-DE-BUIS LES QUIMERCH afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies

renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Rénovation point lumineux ..... 2 500,00 € HT

Soit un total de ..... 2 500,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : ..... 950,00 €

⇒ Financement de la commune :

- Rénovation point lumineux ..... 1 550,00 €

Soit un total de ..... 1 550,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- ◆ D'accepter le projet de réalisation des travaux rénovation d'un mât et d'une lanterne à Logonna Quimerc'h,
- ◆ D'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 1 550.00 €,
- ◆ D'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

## **2024-06      AFFAIRES FINANCIERES – Convention financière avec le SDEF pour rénovation armoire C19 – Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de l'armoire C19 à la maison de l'enfance.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la Commune de PONT-DE-BUIS LES QUIMERCH afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article L. 5212-24 et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- Rénovation armoire ..... 2 600,00 € HT

Soit un total de ..... 2 600,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : ..... 1 300,00 €

⇒ Financement de la commune :

- Rénovation armoire ..... 1 300,00 €

Soit un total de ..... 1 300,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- ◆ D'accepter le projet de réalisation des travaux rénovation de l'armoire C19 à la maison de l'enfance,
- ◆ D'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 1 300.00 €,
- ◆ D'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

## **2024-07 RESSOURCES HUMAINES – Modification des cycles de travail des services techniques**

Lors de la mise en place des 35 heures sur la Commune les agents des services techniques avaient pu choisir entre continuer à travailler 39 heures permettant ainsi de dégager 22 jours de RTT pour un temps complet, ou le passage à 35 heures effectives sans RTT.

Si les services voirie et bâtiment avaient opté pour 39 heures avec RTT, le service des espaces verts avait souhaité une durée de travail hebdomadaire effective de 35 heures.

Dans le courant de l'année 2023 les 3 agents du service espaces verts ont sollicité de pouvoir changer leur organisation de travail pour bénéficier eux-aussi de RTT.

Une réflexion plus globale sur le fonctionnement du service technique est dès lors en cours pour une harmonisation de tous les agents techniques à 37 H.30 hebdomadaires avec un crédit de 15 jours de RTT.

Si plusieurs solutions ont été envisagées celle qui a recueilli le meilleur assentiment est basée sur un cycle de travail sur 4 semaines dans lequel chaque agent bénéficie d'un jour non travaillé toutes les 4 semaines à positionner du lundi au jeudi à l'exception du vendredi (quotité horaire différente), soit 3 semaines à 39 H.30 et 1 semaine à 31 H.30. C'est ainsi un crédit de 13 jours non travaillés qui vient s'ajouter au 15 jours de RTT, soit un total (hors congés annuels) de 28 jours d'absence.

Ces modalités, qui ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances et Personnel le 18 janvier 2024, sont soumises au Conseil Municipal.

S'il est retenu le dispositif sera appliqué à titre expérimental sur une période de 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 à l'issue de laquelle un bilan sera dressé en fonction duquel il pourra être pérennisé.

Après en avoir délibéré, ce cycle de travail pour les services techniques est adopté à l'unanimité.

## **2024-08 RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois**

Il est proposé la modification de la quotité de travail sur le poste d'aide cuisinier référencé 56 au tableau des emplois.

L'agent concerné réalise régulièrement des heures complémentaires pour couvrir les périodes de vacances non comprises dans son cycle de travail.

Il est donc envisagé d'officialiser ces heures dans le planning de l'agent en procédant à la modification suivante au tableau des emplois :

| N° du poste | Libellé      | Grade mini        | Grade Maxi                  | Durée temps de travail |
|-------------|--------------|-------------------|-----------------------------|------------------------|
| Poste 56    | Aide cuisine | Adjoint technique | Agent de maîtrise principal | 27 H.53<br>29 H.45     |

*En ROUGE la situation avant changement  
En VERT modification proposée*

La quotité ainsi atteinte permet à l'agent de passer du régime général au régime spécial de la CNRACL.

Sur avis favorable de la Commission Finances et Personnel du 18 janvier 2024, à l'unanimité, le Conseil Municipal entérine cette modification du tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

## **2024-09      AFFAIRES GENERALES – Etude de faisabilité technico-économique à confier au SDEF pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture des ateliers des services techniques**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de pose de panneaux photovoltaïques en toiture des ateliers des services techniques.

Le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF), du fait de ses statuts (article 3), est compétent dans le domaine de l'aménagement et de l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables selon les dispositions de l'article L 2224-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi, dans le cadre du projet susmentionné, le Maire propose de faire appel au SDEF afin qu'une étude de faisabilité technico-économique soit réalisée.

Si l'étude met en évidence un projet viable et économiquement intéressant :

- si la Commune décide de travailler avec le SDEF pour la mise en œuvre de la centrale photovoltaïque, l'étude de faisabilité sera prise en charge par le SDEF
- à défaut, si la Commune réalise l'opération avec une autre structure, elle s'engage à rembourser au SDEF le coût de l'étude estimé à 500 € (correspondant à 1 journée d'étude réalisée par un agent du SDEF).

Si l'étude conclue que l'opération n'est pas viable économiquement, le SDEF prendra en charge son coût.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de solliciter le SDEF pour la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour la réalisation d'un projet photovoltaïque sur le bâtiment des services techniques, 3 esplanade du Général de Gaulle
- de s'engager à rembourser au SDEF le coût de l'étude pour un montant de 500 € si le SDEF n'est pas retenu par la Commune pour la réalisation de la centrale.

## **2024-10      AFFAIRES GENERALES – Voies et adresses : poursuite de la dénomination des voies**

Dans la poursuite des opérations de dénomination de voies et adresses des compléments sont à apporter à la délibération 2021-82 du 23 septembre 2021.

Créations nouvelles voies et nouveaux lieudits

|                                                                                     | Libellé               | Point de départ                     | Point de fin     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|------------------|
|  | Place du 19 mars 1962 | Intersection avec la rue de Quimper | Place en impasse |
|  | Résidence du Drénit   | Impasse d'Armorique                 | Voie en impasse  |

Ces nouvelles dénominations sont adoptées à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU des ACTIONS ENGAGÉES par le MAIRE au TITRE de la  
DÉLÉGATION CONSENTIE par le CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMANDE PUBLIQUE**

| Date       | Fournisseur                                          | Objet                                                                                                 | Montant<br>TTC |
|------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 29/11/2023 | GUYOMARC'H<br>COUVERTURE<br>29150 CHATEAULIN         | Réparation toiture MEFE                                                                               | 1 980.00       |
| 30/11/2023 | WURTH<br>67158 ERSTEIN                               | Guirlandes pour sapins de Noël en bois                                                                | 737.82         |
| 30/11/2023 | DECOLUM<br>55310TRONVILLE<br>BARROIS                 | EN Systèmes de feuillards pour fixer les décorations de Noël                                          | 360.12         |
| 04/12/2023 | IMMOTECH<br>29000 QUMPER                             | Diagnostics avant travaux école Cornec                                                                | 1 116.00       |
| 06/12/2023 | TRANSDEV<br>29000 QUIMPER                            | Déplacements Ecole Lucie Aubrac – médiathèque janvier à juillet 2024                                  | 1 596.00       |
| 11/12/2023 | Divers fournisseurs                                  | Produits d'entretien bâtiments                                                                        | 3 154.02       |
| 11/12/2023 | EURO MAINTENANCE<br>15000 AURILLAC                   | Révision et remplacement du moteur du ventilateur de la balayeuse                                     | 3 157.45       |
| 12/12/2023 | Pierre DOS ingénieur ETP<br>29000 QUIMPER            | Analyse de structure relative à la pose sur l'ancien bâtiment de la gare de poutre acier              | 2 622.00       |
| 12/12/2023 | TPES<br>29590 SAINT SEGAL                            | Réparation éclairage terrain de foot du Drénit                                                        | 4 848.00       |
| 13/12/2023 | ITEP TOUL AR C'HOAT<br>29150 CHATEAULIN              | Réalisation de 180 suspensions de décor de Noël                                                       | 500.00         |
| 13/12/2023 | Eric QUEINNEC<br>29590 PONT-DE-BUIS LES<br>QUIMERC'H | Pose d'un sous compteur d'électricité à Ker Val                                                       | 603.46         |
| 14/12/2023 | SYGESPRO<br>29000 QUIMPER                            | Remplacement lampe vidéo projecteur école                                                             | 210.53         |
| 18/12/2023 | SONEPAR<br>29850 GOUESNOU                            | Fourniture pour éclairage extérieur et ventilation MEFE                                               | 548.04         |
| 18/12/2024 | KERTRUCKS PNEUS<br>35091 RENNES                      | Remplacement pneus véhicules services techniques                                                      | 1 030.60       |
| 19/12/2023 | SONEPAR<br>29850 GOUESNOU                            | Fournitures pour travaux de remise à niveau du TGBT de la MPT Quimerc'h                               | 593.87         |
| 19/12/2023 | ORANGE RESOLINE<br>44151 ANCENIS<br>GEREON           | ST Raccordement téléphonique des deux cellules commerciales des Halles marché                         | 1 435.20       |
| 20/12/2023 | EURL JOURDREN<br>29590 SAINT SEGAL                   | Changement timon remorque plateau espaces verts                                                       | 776.80         |
| 20/12/2023 | 10 DOIGTS<br>59115 LEERS                             | Diverses fournitures pour animations ALSH                                                             | 700.84         |
| 21/12/2023 | Dominique LOUVEL<br>29000 QUIMPER                    | Analyses de pratiques pour la maison de l'enfance année 2024                                          | 1 000.00       |
| 22/12/2023 | GARAGE LE GOFF<br>29590 LOPEREC                      | Entretien vidange véhicule service technique                                                          | 378.71         |
| 22/12/2023 | LABOCEA<br>29000 QUIMPER                             | Formation de sensibilisation à l'hygiène des denrées alimentaires pour les personnels de restauration | 631.00         |
| 27/12/2023 | APAVE                                                | Diagnostic qualité de l'air ancien bâtiment école primaire Cornec                                     | 2 388.00       |
| 27/12/2023 | APAVE                                                | Diagnostic structurel ancien bâtiment école primaire Cornec                                           | 1 296.00       |
| 28/12/2023 | YESS ELECTRIQUE<br>29000 QUIMPER                     | Projecteurs salle François Mitterrand                                                                 | 306.58         |
| 03/01/2024 | BWT CENTRE OUEST<br>37100 TOURS                      | Maintenance complète de l'adoucisseur d'eau de Ker Val                                                | 1 174.80       |
| 05/01/2024 | RSD EURL<br>29000 QUIMPER                            | Réparation perforateur services techniques                                                            | 463.08         |
| 05/01/2024 | OUEST VENDEE BALAIS<br>79500 MELLE                   | Balais pour la balayeuse                                                                              | 1 243.01       |

|            |                                                            |                                                                                                        |          |
|------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 08/01/2024 | LILIROULOTTE<br>29100 POULDERGAT                           | Analyse des pratiques professionnelles                                                                 | 1 448.64 |
| 08/01/2024 | LILIROULOTTE<br>29100 POULDERGAT                           | Préparation et animation de séances « animation autour du livre »                                      | 581.76   |
| 09/01/2024 | SAS SBC<br>29000 QUIMPER                                   | Etude pour renforcement de charpente atelier services techniques pour pose de panneaux photovoltaïques | 1 800.00 |
| 15/01/2024 | Marie-Elise LAUNAY<br>29200 BREST                          | Soirée d'échange Café des parents                                                                      | 250.00   |
| 15/01/2024 | LILIROULOTTE<br>29100 POULDERGAT                           | Préparation et animation de séances d'ateliers parents/enfants autour du livre                         | 581.76   |
| 15/01/2024 | LILIROULOTTE<br>29100 POULDERGAT                           | Analyses de pratiques professionnelles année 2024                                                      | 1 448.64 |
| 15/01/2024 | CENTRE AUTO de l'AULNE<br>29590 PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H | Entretien véhicule service bâtiments                                                                   | 286.85   |
| 15/01/2024 | SONEPAR<br>29850 GOUESNOU                                  | Hublots ave capteurs pour économies d'énergie espace François Mitterrand                               | 688.72   |
| 15/01/2024 | GOSTO<br>59290 WASQUEHAL                                   | Mobiliers pour vestiaires services techniques                                                          | 6 968.25 |
| 17/01/2024 | SOLS DE CORNOUAILLE<br>29000 QUIMPER                       | F&P sol PVC dojo                                                                                       | 4 115.20 |
| 17/01/2024 | ONEDIRECT<br>66240 SAINT ESTEVE                            | Remplacement flotte téléphones portables services techniques                                           | 2 749.92 |
| 17/01/2024 | EURL JOURDREN<br>29590 SAINT SEGAL                         | Réparation tracteur tondeuse                                                                           | 188.65   |
| 17/01/2024 | BREIZH TARANTA<br>29190 PLEYBEN                            | Séance CANTADO parents enfants                                                                         | 182.44   |
| 17/01/2024 | LA LUCIOLE<br>29200 BREST                                  | Séance éveil parents enfants                                                                           | 137.75   |
| 17/01/2024 | Pauline GUILLOU<br>29590 ROSNOEN                           | Atelier massage bébé                                                                                   | 177.13   |
| 17/01/2024 | MEGALAND<br>29200 BREST                                    | Sortie ALSH                                                                                            | 354.00   |
| 17/01/2024 | EDITIONS BAYARD                                            | Abonnements Médiathèque revues enfants                                                                 | 208.00   |
| 17/01/2024 | MILAN PRESSE                                               | Abonnements Médiathèque revues enfants                                                                 | 180.00   |
| 17/01/2024 | EURL TY CIRCUS<br>29000 QUIMPER                            | Entrées pour l'ALSH                                                                                    | 189.00   |
| 20/01/2024 | RINKLA<br>29200 BREST                                      | Séances découverte patinoires espaces jeunes                                                           | 117.30   |
| 19/01/2024 | BREST KARTING<br>29200 BREST                               | Activit2 karting pour l'espace jeunes                                                                  | 288.00   |
| 19/01/2024 | TRANSDEV<br>29000 QUIMPER                                  | Trajet en car pour BREST sortie ALSH à Mégaland                                                        | 513.00   |
| 19/01/2024 | TRANSDEV<br>29000 QUIMPER                                  | Trajet en car pour QUIMPER sortie ALSH à Ty Circus                                                     | 326.00   |
| 22/01/2024 | SONEPAR<br>29850 GOUESNOU                                  | Passage au LED espace Mitterrand                                                                       | 940.19   |
| 22/01/2024 | PROLIANS<br>29000 QUIMPER                                  | Tenues de travail services techniques                                                                  | 4 879.75 |
| 22/01/2024 | PROTEK SAS<br>13600 LA CIOTAT                              | Robinets école Lucie Aubrac                                                                            | 728.95   |
| 22/01/2024 | WURTH<br>67158 ERSTEIN                                     | Diverses fournitures service bâtiments                                                                 | 912.08   |
| 22/01/2024 | WURTH<br>67158 ERSTEIN                                     | Diverses fournitures service voirie                                                                    | 386.46   |
| 22/01/2024 | SONEPAR<br>29850 GOUESNOU                                  | Prise triphasée pour le local Dojo                                                                     | 331.86   |
| 22/01/2024 | SIDER<br>33612 CANEJAN                                     | Fournitures plomberie + grille d'aération pour travaux local Dojo                                      | 244.68   |

#### **DECISIONS BUDGETAIRES DE FONGIBILITE DES CREDITS**

|       |                                                     |   |       |
|-------|-----------------------------------------------------|---|-------|
| 65568 | Autres contributions aux organismes de regroupement | - | 3 980 |
| 6817  | Dotations aux dépréciations des actifs circulants   |   | 3 980 |

## QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- Gwënola COLLIOU, Conseillère Municipale, indique qu'elle est interpellée à plusieurs reprises au sujet des chiens en divagation et sur l'importance des déjections canines sur les espaces publics  
Pascal PRIGENT, Maire, rappelle qu'un arrêté municipal existe qui impose que les chiens soient tenus en laisse. Il faut continuer à communiquer.
- Dysfonctionnement de la distribution du Céteau par la Poste. Cécile CORMERY-RUCKLIN, Adjointe, explique que ce phénomène a été remonté à la Poste et que le paiement de la facture a été suspendu jusqu'à présentation d'un rectificatif.  
Pascal PRIGENT, Maire, expose également que l'agence de la Poste est fermée, sans aucune explication, depuis vendredi dernier. Maryline LE GRAET explique quant à elle s'être rendue à la Poste il y a une quinzaine de jours et qu'elle a constaté que l'agent en place travaillait sans chauffage. C'est peut-être la raison.
- Au sujet de l'enseigne CASINO Pascal PRIGENT, Maire, indique que beaucoup de rumeurs circulent sur une éventuelle reprise par AUCHAN ou INTERMARCHE. Selon Fabien BRIVOAL, Conseiller Municipal, l'enseigne devrait conserver le pavillon CASINO. Pascal PRIGENT qui a eu le gérant et le Directeur régional au téléphone rapporte que pour l'instant il n'y a aucune décision officielle. On constate déjà que la gestion est meilleure depuis la nouvelle direction. Pascal PRIGENT a insisté auprès du gérant et du Directeur régional sur l'importance du retour très attendu de la station essence.
- Pascal PRIGENT, Maire, annonce au Conseil Municipal l'abandon du projet de construction d'une deuxième salle de sports en partenariat avec le Lycée professionnel.  
Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec la Région et le Département dont nous sollicitons le foncier. Au regard de l'estimatif du coût financier de l'acquisition foncière, de la démolition du bâtiment présent sur le foncier, et des travaux de construction du gymnase, et malgré l'apport financier que la Région s'apprêtait à faire et l'effort consenti par le Département, il s'avère que la Commune ne pourra pas pour l'instant supporter le coût de ce projet.  
Les associations ont été informées, de même que la Proviseure du Lycée professionnel.  
Heureusement, la Commune est dotée du gymnase Jean Poudoulec et l'accent sera porté à son entretien.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H.15.

|                                                                                     |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Secrétaire de séance                                                             | Le Maire                                                                             |
|  |  |
| Carine ROUZE                                                                        | Pascal PRIGENT                                                                       |